



DOSSIER PRESSE BITREX

SOMMAIRE

« Depuis 50 ans, BITREX®
donne à l'amertume un goût
de sécurité »

Communiqué de synthèse

Page 1

Qu'est-ce que le BITREX® ?

Page 4

Qui a découvert BITREX® ?

Page 7

« Home sweet home » :
quels sont les dangers ?

Page 8

Où trouve-t-on le BITREX® ?

Page 11

Pas si difficile de passer du
laboratoire au placard !

Page 13

« Depuis 50 ans, BITREX® donne à l'amertume un goût de sécurité »

Il y a 50 ans : MacFarlan découvrait le BITREX®, la molécule la plus amère connue à ce jour

BITREX®, il y en a dans mon placard depuis un demi siècle, mais... ça sert à quoi ?

Chaque année en France, on compte quelque 100 000 ingestions accidentelles d'enfants ayant avalé des produits toxiques. C'est la première cause de mortalité infantile : 500 décès d'enfants de moins de 15 ans par an. 30 % des intoxications à domicile (soit 30 000) sont dues à des produits ménagers.

Molécule hyper amère du nom chimique benzoate de denatonium, BITREX® est un moyen de prévention efficace contre les ingestions domestiques. Une simple cuillère à café dans une piscine (2 000 000 de litres d'eau) suffit pour être détectée par l'homme ! Le BITREX® donne aux produits auxquels il est ajouté un goût insupportable et persistant qui, dans la plupart des cas, fait aussitôt recracher et dissuade de toute nouvelle tentative. L'hyper-amertume reste très longtemps en bouche. Le chocolat très fort en cacao est le seul antidote contre la gêne occasionnée.

Où trouve-t-on le BITREX® ?

Le BITREX® est présent dans la plupart des produits considérés comme dangereux (en cas d'ingestion) dans les marques distributeurs des enseignes françaises : CASINO, CORA, MATCH, LECLERC, MONOPRIX, SYSTEME U.

Le logo BITREX® est associé aux produits ménagers (assouplissants, nettoyeurs ménagers, lave vitres, désodorisants mèche, liquides vaisselle...) ; aux produits de jardins anti-nuisibles ; aux produits de voiture (antigels). Enfin, dans les gouaches à doigts pour enfants.



Le BITREX® ne remplace pas l'attention

Le BITREX® ôte l'envie d'avaler le produit mais n'en supprime pas pour autant la toxicité. Hélas, BITREX® ne peut être associé à tous les produits. La molécule n'est pas compatible avec toutes les formulations. Le laboratoire MacFarlan Smith ne pouvant garantir le niveau d'amertume, les produits comme la javel ou la soude caustique ne comportent pas de BITREX®.

Le laboratoire MacFarlan Smith découvre la molécule BITREX® en 1958. Le BITREX® n'est pas toxique pour l'homme, il est incolore et inodore. Cette molécule n'altère en rien l'efficacité des produits auxquels il est adjoint.

BITREX® est reconnu comme produit de sécurité par l'Institut de Prévention des Accidents Domestiques (IPAD). Créée en 1999, l'association œuvre quotidiennement pour prévenir les accidents domestiques en France. « *Nous communiquons avec BITREX®/MacFarlan depuis 5 ans parce que nous avons les mêmes valeurs : la prévention par la mise en situation, sans aucune obligation de savoir lire, ni de parler la même langue.* » commente Jean-Paul Lechien, fondateur et Président de l'IPAD. www.ipad.asso.fr

Réglementation

Le BITREX® est régulièrement cité par le *Livre Blanc pour la sécurité de l'enfant à la maison** comme l'une des mesures de prévention efficaces notamment pour les antigels.

Le décret du 20 mars 1995 rend obligatoire la présence d'un agent amérisant dans certains pesticides vendus au grand public depuis 1999 et dans les gouaches à doigts pour enfants depuis 2002.

Ce même décret l'impose également dans les liquides de refroidissement vendus au grand public.

Le Ministère de l'agriculture et de la pêche a rendu obligatoire l'utilisation d'un agent d'amertume comme le BITREX® dans les produits raticides et anti-limaces en 1998.

* *Le Livre Blanc pour la sécurité de l'enfant à la maison*, Assureurs Prévention Santé (PARIS CEDEX 09)

Quelques chiffres



78 % des accidents domestiques ont lieu dans la maison, en particulier en été. Ils se produisent le plus souvent le week end et avant les repas.

27 % des accidents ont lieu dans la cuisine, la pièce la plus dangereuse de la maison.

Les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés par les accidents domestiques.

L'accident domestique est **la première cause de mortalité infantile** avec **500 décès d'enfants** de moins de 15 ans chaque année en France.

"L'âge critique" se situe vers 18 mois - 2 ans, âge où l'enfant maîtrise ses gestes, est capable d'ouvrir portes et tiroirs, de monter sur une chaise pour atteindre les produits dangereux.

Et si 2009 sonnait la fin des idées reçues ?

Voilà 3 idées reçues à bannir de nos esprits :

En cas d'intoxication :

- **Il faut faire boire du lait : NON.** Le lait n'est pas un antipoison.

Jean-Paul Lechien, fondateur et président de l'IPAD (Institut de prévention des accidents domestiques) explique d'où vient ce préjugé : « *Au 19e siècle, beaucoup de mineurs dans les mines de charbons mourraient jeunes de la silicose. Les particules de charbon contaminaient leurs poumons. On s'est aperçu que ceux qui buvaient du lait entier vivaient plus vieux. Le lait entier contenant des matières grasses tapisse les muqueuses de la gorge. Il permet ainsi de capter les poussières vers l'estomac et non dans les poumons.* » En faisant boire du lait en cas d'ingestion d'un produit nocif, il est poussé vers les intestins aux muqueuses fragiles et les dégâts peuvent être très importants.

- **Il faut faire boire de l'eau : NON.** L'eau aggrave les brûlures si le produit est caustique. Si le produit est moussant, l'eau peut provoquer une asphyxie par envahissement de la gorge et des voies respiratoires.

- **Il faut faire vomir : NON.** Le vomissement peut causer des effets secondaires importants. Dans le cas de l'ingestion d'un produit corrosif, il irrite le tube digestif à l'entrée comme à la sortie.

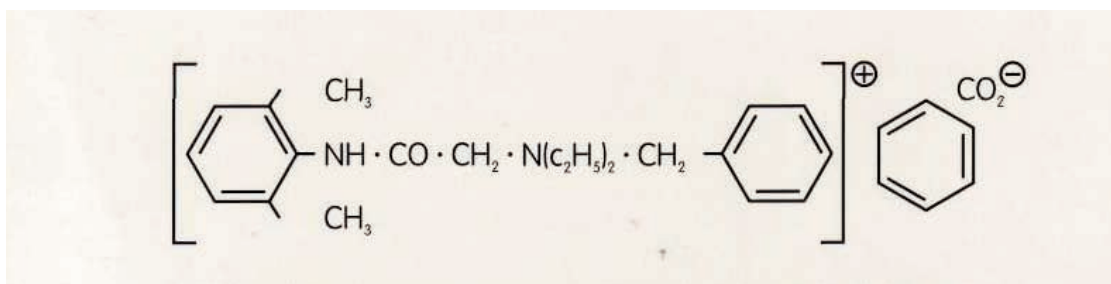
Qu'est-ce que le BITREX® ?

BITREX® est la molécule la plus amère connue à ce jour. Une simple cuillère à café de BITREX® versée dans une piscine olympique (2 000 000 de litres d'eau) suffit pour être détectée par l'homme.

BITREX® donne aux produits auxquels il est ajouté un goût insupportable et persistant qui, dans la plupart des cas, fait aussitôt recracher et dissuade de toute nouvelle tentative. L'hyper-amertume reste très longtemps en bouche. Le chocolat très fort en cacao est le seul antidote contre la gêne occasionnée.



Le benzoate de denatonium, nom de la molécule, a été découvert par le laboratoire MacFarlan Smith en 1958. Le BITREX® n'est pas toxique, il est incolore et inodore. Cette molécule n'altère en rien l'efficacité des produits auxquels il est adjoint.



A quoi ça sert ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : chaque année en France, on compte quelque 100 000 intoxications accidentelles d'enfants ayant avalé des produits toxiques. C'est la première cause de mortalité infantile : 500 décès d'enfants de moins de 15 ans par an.

Une solution pour réduire ces risques ?

- que tous les industriels ajoutent la molécule dans les produits dits dangereux,
- que les parents adoptent un réflexe d'achat BITREX®.

Une enquête a été menée en Angleterre sur environ 200 consommateurs par chaîne de supermarché (soit 967 interviews). Elle révèle que 22 % des parents se sentent concernés par la sécurité des enfants à la maison et plus particulièrement par les ingestions accidentelles et 56 % d'entre eux se sentent très concernés.

La majorité des foyers déclarent mettre leurs produits d'entretien à l'abri dans un placard fermé à clé ou hors de portée des enfants.

L'IPAD et MacFarlan Smith travaillent main dans la main pour sensibiliser les parents aux ingestions accidentelles. Aujourd'hui, lorsque l'on demande aux consommateurs de citer spontanément les facteurs importants pour le choix de leurs produits ménagers, seulement 14 % des interrogés évoquent la présence d'une protection pour les enfants. Cependant, les caractéristiques de sécurité sont en train de devenir des considérations importantes : 61 % considèrent que la présence d'une protection enfant sur les produits est importante, 42 % considèrent que l'indication claire des étiquettes de danger est nécessaire et 38 % trouvent capital que le produit contienne un ingrédient empêchant les ingestions accidentelles.

Bien que les consommateurs veillent généralement au prix d'achat de leurs produits, la majorité d'entre eux (72 %) sont prêts à payer un peu plus pour des produits qu'ils estiment meilleurs.

Après explication sur les bénéfices du BITREX®, 86 % des interrogés déclarent avoir une opinion positive de cette molécule.

Le niveau d'intérêt quant aux produits contenant du BITREX® a tendance à être élevé car 84 % des consommateurs sont intéressés. 70 % des personnes interrogées déclarent maintenant préférer acheter des produits contenant du BITREX®.

Enfin, 43 % des consommateurs déclarent qu'ils changeraient de grand magasin pour un qui inclurait du BITREX® dans ses produits.

Les enseignes ajoutant du BITREX® dans leurs produits de la maison et du jardin sont perçues comme concernées par le bien-être de leurs clients par 61 % des consommateurs et comme responsables par 58 % d'entre eux.

Le BITREX® est un moyen de prévention efficace contre les intoxications domestiques.

Certains grands distributeurs et les industriels ont adopté BITREX® parce qu'il rend les produits de la maison et du jardin très amers et donne immédiatement l'envie de les recracher.

Les différentes études menées par la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) et les centres antipoisons montrent que les intoxications d'enfants par des produits domestiques résultent presque toujours d'une méconnaissance ou d'une sous-estimation du risque et de la négligence des parents. Les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés, en particulier entre 1 et 3 ans. Les garçons sont plus exposés que les filles, dans la proportion de 3 pour 2 et ont davantage tendance à récidiver.

Ces accidents interviennent généralement au moment où la vigilance diminue : lors d'une conversation téléphonique, de la préparation du repas, au retour des courses... ou lorsqu'il se produit une rupture avec les habitudes : au moment du départ en vacances, du « grand nettoyage », d'un déménagement...



Pour repérer les produits intégrant du BITREX®, rien de plus simple ! Il suffit d'acheter des produits où est apposé le logo BITREX®. Le docteur Mathieu Nolf, du centre antipoison de Lille commente « *Il suffit souvent d'une seconde d'inattention pour que survienne ce dramatique accident. Les produits dans lesquels sont présents les agents d'amertume comportent tous le logo : sécurité enfants, contient du BITREX®* ».

L'avis des centres antipoisons :

Une étude menée par EXECOM auprès des chefs de service des centres antipoisons de France aboutit à ces remarques :

- 91 % des chefs de service connaissent le BITREX®,
- 80 % disent que grâce à lui les quantités de produit toxique ingérées sont diminuées,
- 82 % pensent que la prévention faite par les industriels de la détergence est insuffisante.



Pour ces chefs de service, éduquer les consommateurs et communiquer sur les produits pour mettre en évidence leur dangerosité est nécessaire.



BITREX ?... Mais si, vous connaissez !

En plus de lutter contre les ingestions accidentelles, BITREX est un produit de beauté !

BITREX est un moyen de prévention efficace contre les ongles rongés !

Certains vernis à ongles contiennent un très léger dosage de BITREX qui leur donne un goût amer ôtant l'envie de manger ses ongles.

Il s'agit de l'utilisation de la molécule la plus connue du grand public.

Qui a découvert BITREX® ?

MacFarlan Smith

Trois officines écossaises, créées en 1780 par John MacFarlan, en 1806 par John Duncan et en 1827 par Thomas Smith, sont à l'origine de la Société MacFarlan Smith.

MacFarlan démontre son savoir-faire en contribuant au développement de la Médecine, à une époque où Edimburgh en constituait le pôle le plus avancé en Europe.

John Duncan s'est rendu célèbre en produisant le chloroforme, utilisé dès 1847 comme anesthésique. MacFarlan et Smith développent surtout des dérivés de l'opium, utilisés dans la lutte contre la douleur.

Indépendantes jusqu'en 1961, ces entreprises ont fusionné pour former Edimburgh Pharmaceutical Industries, acquis en 1963 par les laboratoires Glaxo. En 1990, l'équipe de direction rachète et retrouve ainsi son entière indépendance. Aujourd'hui, MacFarlan Smith fait partie de la division Fine Chemicals et Catalysts de Johnson Matthey.

Les chimistes de MacFarlan Smith ont découvert le benzoate de denatonium en 1958. Quelques années plus tard, le BITREX® était adopté dans plus de 40 pays.

Les produits et composés chimiques de MacFarlan Smith sont exportés, aujourd'hui, dans plus de 85 pays.



Comment a été découvert le BITREX® ?

Le benzoate de denatonium (nom chimique du BITREX®) a été découvert en 1958 au cours des recherches sur la brucine, utilisée à l'origine pour la dénaturation des alcools, menées par MacFarlan Smith. Le nom de marque BITREX® est immédiatement déposé au Royaume-Uni, au Canada et aux Etats-Unis.

« Home sweet home » : quels sont les dangers ?

Quelques chiffres :

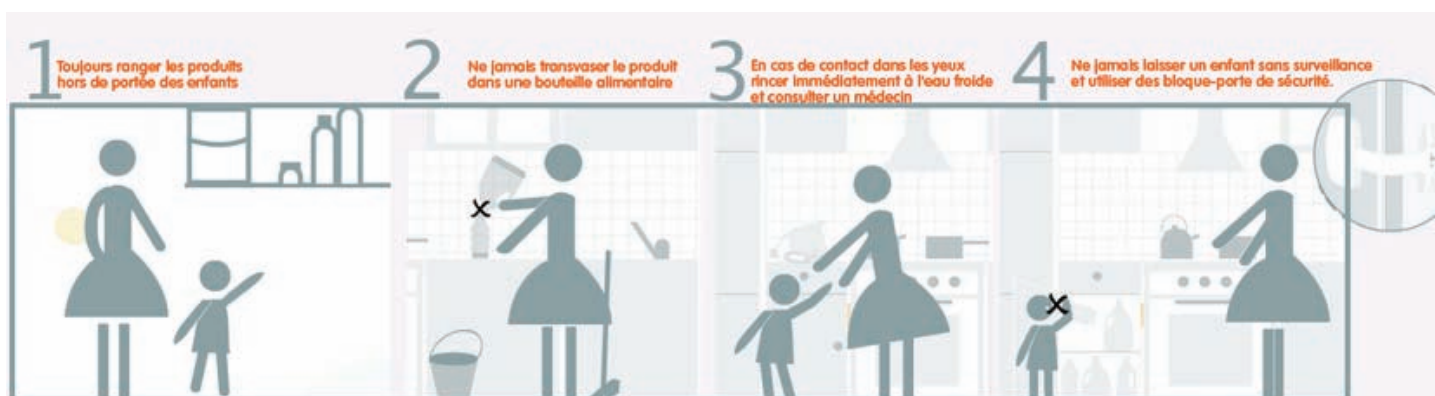
30 % des intoxications à domicile (soit 30 000) sont dues à des produits ménagers.

78 % des accidents domestiques ont lieu dans la maison, en particulier pendant l'été. Ils se produisent le plus souvent le week end et avant les repas.

27 % des accidents se produisent dans la cuisine, la pièce la plus dangereuse de la maison.

Les règles d'or

1. Ne jamais laisser un enfant sans surveillance
2. Toujours ranger les produits hors de portée des enfants
3. Ne jamais transvaser les produits ménagers dans des bouteilles alimentaires
4. En cas de contact dans les yeux, rincer immédiatement à l'eau froide et consulter un médecin



Les victimes ? Les enfants mais... pas seulement !

Interview de Jean-Paul Lechien, fondateur et président de l'IPAD, Institut de prévention des accidents domestiques

1. Pouvez-vous présenter brièvement votre association ?
Créée en novembre 1999, l'association IPAD a pour mission de rendre le public acteur de la prévention. Ex : la « Maison géante » où le public prend la place d'un enfant de 2 ans, ou a contrario « le Simulateur de vieillesse » qui permet aux adultes d'agir comme un senior de 80 ans. Ces mises en situations valent toutes les explications, selon les personnes ayant testé les animations IPAD.

2. Pourquoi avoir monté une association sur la prévention des risques domestiques ?

Jusqu'en 1999, les accidents domestiques représentent 20000 morts par an et on n'en parle presque pas dans les médias, comparé à la prévention routière. Il manquait une réelle base d'informations concernant les risques domestiques. En sachant qu'il faut environ une génération pour faire changer les comportements, nous avons encore du travail. Cependant, nous mettons toutes les chances de notre côté pour y arriver et nous y croyons.

3. La cuisine est la pièce la plus dangereuse de la maison, comment l'expliquez-vous ?

Pendant des siècles, la cuisine a été la seule pièce à vivre, un adulte y était toujours présent, les objets et produits sont restés quasiment les mêmes. Depuis les années 50 les choses ont changé, les objets, matériaux, produits, design, n'ont eu qu'une seule cible : la ménagère et non la maman. Le but n'était pas d'expliquer et éduquer, mais simplement de vendre. Pour beaucoup, le comportement et l'éducation n'ont guère évolué depuis les années 1900.

4. Les enfants sont les principales victimes des ingestions accidentelles. Comment un adulte peut-il s'intoxiquer au travail et à la maison ?

Sont en cause principalement le phénomène de l'automédication et le fait de transvaser des produits ménagers dans des récipients alimentaires.

La tendance est également à la non lecture des modes d'emploi et conseils de sécurité : port de masque, gants, dosage, etc. Cela peut conduire à des inhalations ou des contaminations ravageuses.

Le stockage sur une longue durée de produits dits « dangereux » fait que, rapidement, les étiquettes deviennent illisibles.

Pour finir, il arrive de mélanger plusieurs produits non compatibles.

5. Il y a-t-il des moments de la journée ou de l'année où les ingestions accidentelles sont plus nombreuses ? Comment l'expliquez-vous ?

Pour les enfants, c'est principalement avant l'heure des repas, moins lorsque le ventre est plein. D'autre part, ce sont les comportements et les habitudes qui sont en cause. Souvent, faute de temps, on sacrifie des étapes, et cette négligence peut s'avérer périlleuse.

6. A votre avis, quelle est la ou les solution(s) pour que les parents prennent le réflexe « Logo BITREX » ?

IL FAUT LEUR FAIRE GOÛTER !

7. Quel est LE conseil à donner pour réduire les ingestions accidentelles ?

Il faut privilégier l'achat de produits contenant du Bitrex.

Etant donné qu'on ne peut pas en mettre partout, je conseille de toute façon de prendre une seconde de réflexion nécessaire avant d'agir dans la maison, de même que l'on prend soin de tourner la tête dans la rue avant de traverser.



Paroles de parents

« Je pense qu'on devrait généraliser le Bitrex® dans la composition des produits ménagers plutôt que de mettre des parfums de fruits qui pourraient donner envie aux enfants d'en boire »

Caliméro, www.genaisse.com/forums/viewtopic11802.html

« Plusieurs précautions valent mieux qu'une, parce qu'il arrive un âge où dès qu'on a le dos tourné, ils [les enfants] vont exprès à ce moment là chercher une chaise pour aller regarder sur l'étagère des trucs interdits »

Bagouze, www.planetverbaudet.com/forum/trucs-astuces-parents-3-6/eviter-les-ingestions-accidentelles-291755.html

« J'ai envoyé un mail à la société BITREX®, ils m'ont envoyé des échantillons pour goûter du BITREX® pur ! (...) C'est vraiment désagréable comme goût, mais j'ai trouvé le geste marrant de leur part. Et l'antidote, c'est...du chocolat ! »

Catherine75, www.planetverbaudet.com/forum/trucs-astuces-parents-3-6/eviter-les-ingestions-accidentelles-291755.html

Où trouve-t-on le BITREX® ?

Le BITREX® est présent dans la plupart des produits considérés comme dangereux en cas d'ingestion chez la majorité des marques distributeurs des enseignes françaises : CASINO, CORA, MATCH, LECLERC, MONOPRIX, SYSTEME U.



Le logo BITREX® est associé aux produits ménagers (assouplissants, nettoyants ménagers, lave-vitres, désodorisants mèche, liquides vaisselle...) ; aux produits de jardin anti-nuisibles ; aux produits de voiture (antigels). Enfin, dans les gouaches à doigts pour enfants.



Les produits ménagers sont habituellement rangés à proximité de leur lieu d'utilisation. Le BITREX® est un élément clé de la sécurité en prévenant trois faits avérés : les problèmes de rangement, une bouteille mal fermée, un liquide très coloré et parfumé.

Quelques autres exemples de produits :

Antigels :

Le mono-éthylène (MEG), principal ingrédient de l'anti-gel, est un produit potentiellement mortel. Le BITREX® est utilisé dans de nombreux produits automobiles pour prévenir les ingestions accidentelles et protéger les humains et les animaux domestiques. Le goût sucré du mono-éthylène est un leurre car même en faible quantité, il provoque la cécité ou un handicap physique grave. Des accidents mortels ont déjà été recensés en Russie et en Espagne.

Lave vitres :

Avec un parfum prononcé, une couleur vive et un flacon transparent, la tentation est grande pour les enfants en bas-âge. A forte teneur en méthanol ou éthanol et souvent à portée de main, les lave vitres peuvent contenir du BITREX® pour plus de sécurité.

Appâts à limaces et escargots :

Réels poisons, leur contenance en BITREX® protège aussi les animaux domestiques contre les ingestions.

Rodenticides et insecticides : appâts pour souris, rats, fourmis...

Généralement placés dans des zones accessibles aux enfants et aux animaux domestiques, ces produits sont souvent sources d'intoxications accidentelles.

Et la loi dans tout ça ?

Le BITREX® est régulièrement cité par *Le Livre Blanc pour la sécurité de l'enfant à la maison** comme l'une des mesures de prévention efficaces notamment pour les antigels.

Le décret du 20 mars 1995 rend obligatoire la présence d'un agent amérisant dans certains pesticides vendus au grand public depuis 1999 et dans les gouaches à doigts pour enfants depuis 2002.

Ce même décret l'impose également dans les liquides de refroidissement contenant du mono-éthylène glycol vendus au grand public.

Le Ministère de l'agriculture et de la pêche a rendu obligatoire l'utilisation d'un agent d'amertume comme le BITREX® dans les produits raticides et anti-limaces en 1998.

* *Le Livre Blanc pour la sécurité de l'enfant à la maison*, Assureurs Prévention Santé (PARIS CEDEX 09)

Pas si difficile de passer du laboratoire au placard !

BITREX® permet aux industriels et à la grande distribution d'offrir à leurs clients une véritable avance technique en matière de sécurité.

En privilégiant l'ajout de BITREX® ceux-ci s'investissent dans la sécurité domestique et démontrent un intérêt humain pour leurs clients.

La procédure :

Les produits contenant du BITREX® sont testés et approuvés par MacFarlan Smith.

Le laboratoire garantit la compatibilité moléculaire et un niveau d'amertume stable jusqu'à la péremption du produit.

Une fois cette étape franchie, un dosage minimum de BITREX® est déterminé pour rendre le produit suffisamment amer (normalement entre 10 ppm et 100 ppm).

Toutes les modifications apportées aux formules sont signalées par des envois d'échantillons à MacFarlan Smith avant toute commercialisation. Pour garantir une amertume idoine et ainsi poursuivre la volonté de protection des utilisateurs.

Une charte d'engagement est signée entre le distributeur et MacFarlan Smith, garantissant le non dosage, la réalisation des tests et le suivi technique tout au long de la commercialisation du produit. Seuls les produits ayant le logo BITREX® ont satisfait aux tests de MacFarlan Smith. Préférez les produits qui contiennent du BITREX® pour la sécurité des petits.